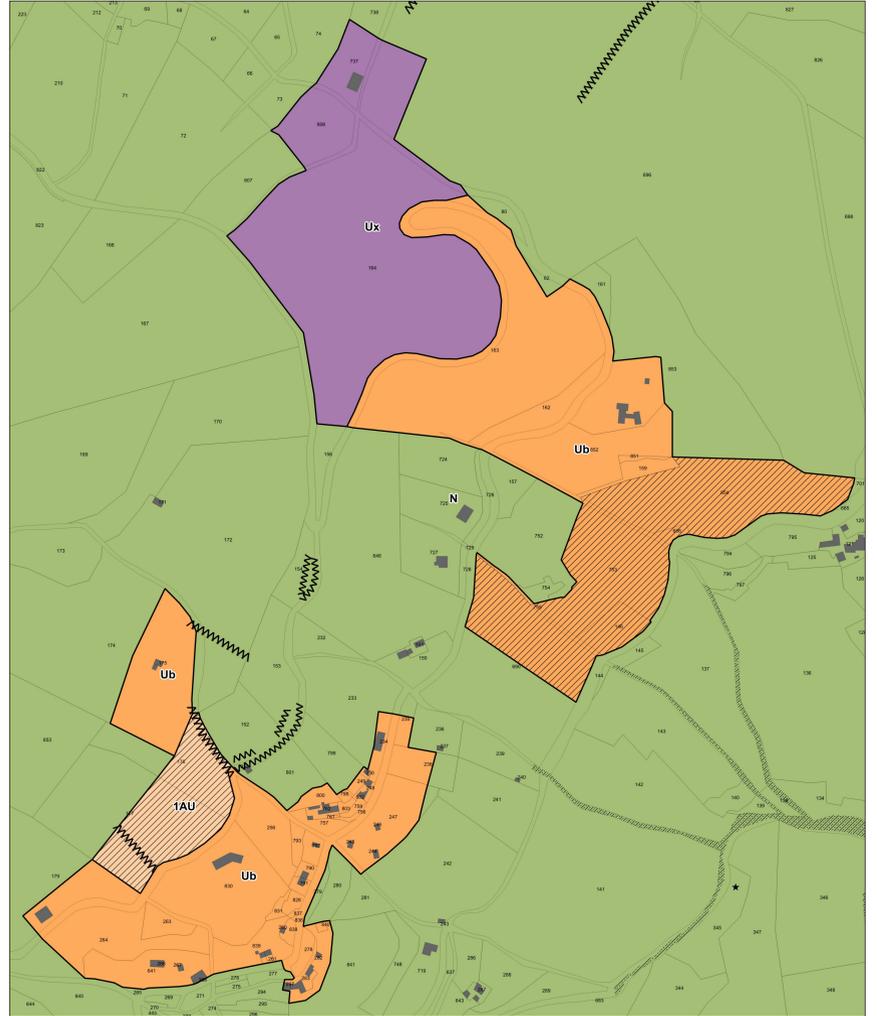
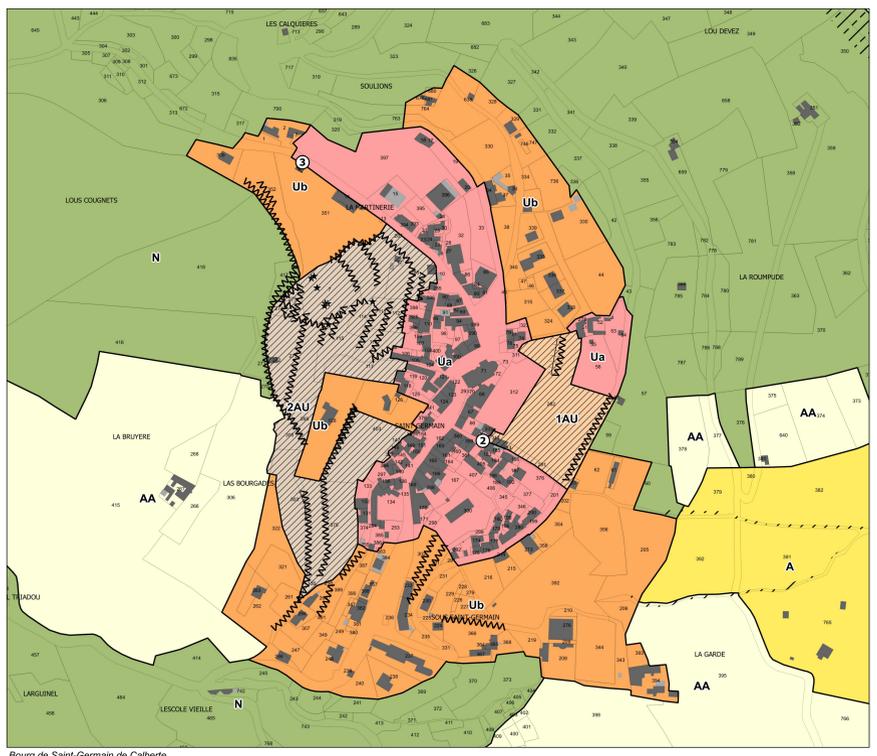
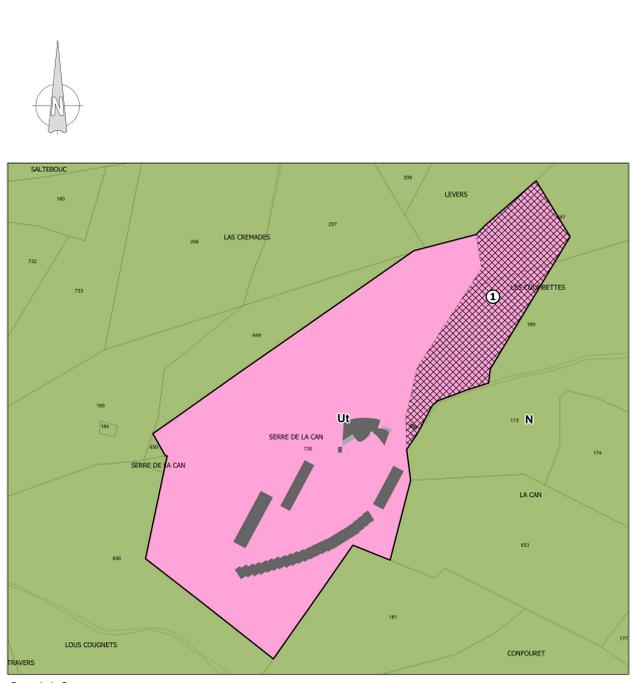


ER	Vocation	Surfaces	Barref	Localitat
1	Renouvellement de la STEP et création d'une voirie d'accès	11356,543	Commune	Serre de la Can
2	Aménagement de l'école dans le cadre de l'aménagement du pré de l'ancien foyer Sarah Bonnal	42,657	Commune	Bourg de Saint-Germain de Calberte
3	Aménagement de l'espace public	36,374	Commune	Bourg



ELABORATION
 Modifications - Révisions - Mises à jour

Zones urbaines
1:2000

4d

- Légende**
- Limites de zone
 - ▨ Zone (U et AU) à urbaniser sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble et dans le respect des OAP
 - ▨ Emplacements réservés
 - ▨ Enveloppe des Zones Inondables - PPRI des bassins des Gardons et du Luch en Lozère (enveloppe reportée à titre indicatif - pour le zonage réglementaire se référer au PPRI joint en annexe 6.1)
 - ▨ Eléments de paysage (haies), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
 - ▨ Eléments de patrimoine bâti (murs, ruz), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
 - ★ Eléments de patrimoine (bâti et paysage), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
 - ★ Bâtiments désignés au titre de l'article L.151.11.2 du CU
 - ▨ Parcelle identifiée au titre de l'article L.151.23 du CU et faisant l'objet de mesures compensatoires
- Pour la numérotation associée, se référer à l'annexe 1 du rapport de présentation

